



Projet RéCI – Glossaire



Approche par compétences (APC) : Type d'approche utilisée en éducation faisant partie du paradigme de l'apprentissage. Cette approche est centrée sur le développement des compétences des apprenants. L'APC peut guider le formateur dans sa manière d'enseigner en recourant à des stratégies d'enseignement permettant un apprentissage actif (ex. : simulation, apprentissage par problème).

Approche systémique : Type d'approche centrée sur la famille. L'approche systémique peut guider les évaluations et les interventions de l'infirmière. L'infirmière considère la famille comme un système familial, comprenant des sous-systèmes (ex. : fratries, parents) et faisant lui-même partie d'autres systèmes plus grands, des suprasystèmes. L'infirmière adopte une vision systémique, circulaire, en s'intéressant aux interactions entre les membres de la famille et à l'interaction entre la dynamique familiale et la maladie.

Attitude : Savoir-être, c'est-à-dire, une manière d'être (ex : être à l'écoute, ouverture, authenticité, être préoccupé, être intéressé à connaître l'autre).

Autoévaluation : Jugement porté par une infirmière pour évaluer le développement de ses compétences.

Compétence : « ...un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations. » (Tardif, 2006, p.22). Le **Référentiel de compétences infirmières en milieu de soins hospitaliers québécois de l'enfant à l'adulte** comprend 7 compétences. Toutes les compétences du référentiel sont essentielles à une pratique infirmière visant la sécurité des patients et la qualité des soins. Une compétence débute par un verbe (ex. : exercer un jugement clinique infirmier).

Connaissance : Savoir (ex. : connaissances scientifiques, personnelles).

Croyances facilitantes : Type de croyances qui sont considérées facilitantes par le patient/famille ou l'infirmière, c'est-à-dire que les croyances facilitantes sont aidantes pour le patient/famille. Les croyances facilitantes peuvent par exemple, favoriser le rétablissement du patient/famille, améliorer la dynamique familiale et encourager le patient/famille à trouver des solutions aux problématiques vécues. L'infirmière peut renforcer les croyances facilitantes pour que le patient/famille perçoive son expérience de santé de façon positive.

Croyances contraignantes : Type de croyances qui sont considérées contraignantes par le patient/famille ou l'infirmière, c'est-à-dire que les croyances contraignantes nuisent au patient/famille. Les croyances contraignantes peuvent par exemple, présenter un obstacle au rétablissement du patient/famille, détériorer la dynamique familiale et limiter les capacités du patient/famille à trouver des solutions aux problématiques vécues. L'infirmière peut ébranler ou confronter les croyances contraignantes pour amener le patient/famille ayant une vision plutôt négative de son expérience de santé, à l'envisager de manière plus positive.

Démarche réflexive : Modèle comprenant des étapes permettant de structurer une réflexion personnelle sur sa pratique professionnelle. La réflexion peut porter sur des sentiments, des pensées ou des faits par exemple. La démarche réflexive peut aider au développement de l'identité professionnelle et au développement de ses compétences.

Écocarte : Outil d'évaluation de la structure externe du patient/famille. L'écocarte est une illustration des relations du patient/famille avec les systèmes extérieurs au système familial (ex. : école, amis, travail, loisirs, professionnels de la santé). Les relations entre les systèmes sont représentées par des lignes identifiant la force des liens (ex. : liens très faibles à liens très forts, liens précaires, liens conflictuels).

Éléments de compétence : Composante principale de la compétence. Les éléments de compétence servent à préciser chacune des compétences. Chaque compétence du *Référentiel de compétences infirmières en milieu de soins hospitaliers québécois de l'enfant à l'adulte* contient 2 à 3 éléments de compétence. Par exemple, la compétence « exercer un jugement clinique infirmier » comprend 3 éléments de compétence, donc le premier élément de compétence est : « Évaluer et intervenir en utilisant un raisonnement clinique infirmier approprié à la situation de santé ».

Étapes de développement : Niveaux de progression du développement des compétences. Elles font référence à la pratique attendue de l'infirmière débutante à l'infirmière experte-clinique selon la typologie de Benner (1984). Le *Référentiel de compétences infirmières en milieu de soins hospitaliers québécois de l'enfant à l'adulte* comprend quatre niveaux de développement.

Génogramme : Outil d'évaluation de la structure interne du patient/famille. Le génogramme est une représentation graphique schématique d'une famille, indiquant les membres de la maisonnée, les liens qui unissent les personnes (ex. : séparation, divorce, mariage, union de fait) et les informations biomédicales (ex. : année et cause du décès, maladie, bonne santé) et psychosociales (ex. : violence psychologique et physique, profession, occupation) qui s'y rattachent.

Habilité (savoir-faire ou connaissance procédurale) : Capacité à réaliser une tâche donnée. Elle est associée à un geste qui permet de réaliser une tâche orientée vers un but spécifique (ex. : appliquer un pansement, mettre en place le débit d'une perfusion intraveineuse, conduire un entretien avec une famille).

Indicateurs de développement : Critères globaux d'appréciation qui montrent la progression de la compétence d'une étape à l'autre. Ils sont des signes observables et ils font référence à l'utilisation combinée de différentes ressources chez l'infirmière.

Interventions systémiques familiales : Toute approche de l'infirmière favorisant la présence et la collaboration de la famille afin de participer activement à la situation de soin. Elles font, entre autres, appel à une évaluation systémique de la dynamique familiale et elles mobilisent les habiletés de communication de l'infirmière et l'utilisation pertinente d'un génogramme et d'une écocarte. Des interventions familiales sont planifiées en collaboration avec les membres de la famille ainsi que des activités de suivi.

Objectif : Énoncé centré sur l'infirmière et qui décrit des résultats attendus ou conséquents à la suite d'une formation ou d'une autoévaluation de ses compétences. Il fait foi des accomplissements attendus chez l'infirmière à partir des éléments de compétences du référentiel de compétences infirmières.

Pensée réflexive : Manière spécifique de réfléchir à ses pensées et ses actions, dans le but de les modifier dans d'autres situations de soin rencontrées.

Référentiel de compétences infirmières : Guide pour l'infirmière au regard de son développement professionnel continu. Il s'agit d'un outil permettant une autoévaluation du développement des compétences de l'infirmière. Le document décrit les compétences infirmières à développer, les éléments de compétences, les étapes de développement et les indicateurs de développement des compétences. Il est également un outil de promotion de la profession infirmière auprès des autres professionnels de la santé.

Ressources internes : Ressources personnelles ou individuelles que l'infirmière détient par sa formation et son expérience professionnelle. Elles font référence aux connaissances, habiletés, attitudes ou à la conduite de l'infirmière.

Ressources externes : Ressources extérieures à l'infirmière. Ces ressources sont disponibles dans l'environnement de l'infirmière pour l'aider au déploiement de ses compétences (ex. : les personnes-ressources ou des collègues, la documentation, les équipements, les guides ou normes de pratique exemplaire).

Savoir-agir : Savoir qui se manifeste en situation (ex. : exercer un jugement clinique infirmier).

Situation globale du patient : Situation de santé qui considère la personne dans sa globalité, incluant l'ensemble de ses dimensions biophysique, socioculturelle, spirituelle, développementale et psychologique. La situation globale de la personne inclue également la famille et les conditions qui influencent la santé de la personne, telles que les déterminants de la santé. La situation globale de la personne permet à l'infirmière d'obtenir une vision globale de la situation de santé de la personne.